

28.11.2010 – 17:26 Uhr

Votation sur l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers : la position de l'USS / Sans étrangers et étrangères, la Suisse serait paralysée

Bern (ots) -

Tout crime doit être puni. L'Union syndicale suisse (USS) persiste toutefois à penser que la fixation de la peine infligée doit répondre aux mêmes critères pour tout le monde, quel que soit le passeport. L'USS regrette le résultat du scrutin d'aujourd'hui. Les droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale et la Charte européenne des droits humains ne sont pas négociables. L'USS continuera à s'engager pour qu'ils soient respectés lorsque l'initiative sera appliquée.

Avec ses fédérations et leurs nombreux membres provenant de l'étranger, l'USS est aussi l'une des plus importantes organisations de la migration en Suisse. Elle sait l'importance que revêtent pour les migrant(e)s pour notre pays. Sans eux, les assurances sociales seraient confrontées à des problèmes financiers. Jour après jour, des centaines de milliers de migrant(e)s font marcher notre économie. L'USS et ses fédérations combattent les discriminations dont ils sont victimes dans le monde du travail, par exemple à l'embauche et aux plans de leur parcours professionnel et salarial.

Contact:

Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS

Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100615092> abgerufen werden.